

la nouvelle lettre

Directeur de la publication : J. GARELLO
Commission Paritaire 63570

N° 757 – 14 Juin 2003

Hebdomadaire 1 €

EDITORIAL

L'EUROPE DU COMPROMIS

Hier Valéry Giscard d'Estaing a rendu la copie de Constitution Européenne préparée par sa Convention. Les premiers commentaires font de ce texte un compromis acceptable aussi bien par les partisans d'une Europe intégrée que par les souverainistes modérés.

Les intégristes ont salué l'innovation majeure du projet : la création d'une Présidence européenne, avec un mandat de deux ans, et d'un ministre européen des Affaires Etrangères. Les souverainistes auront apprécié que dans un grand nombre de domaines, jugés majeurs, les décisions soient prises à l'unanimité. Certaines dispositions peuvent être jugées positivement ou négativement par les uns ou les autres : notamment le vote à la majorité qualifiée (majorité d'Etats membres représentant 60% de la population totale) est trop ou pas assez. De même le resserrement de la Commission autour d'un nombre restreint de pays et l'élection de son Président sur proposition du Conseil des Ministres par le Parlement Européen : pour les uns le « déficit démocratique » de la Commission est ainsi supprimé, pour les autres une telle Commission et son Président ont une légitimité qui en fera les centres du dispositif européen.

Il en est ainsi de toutes les formules de compromis : on cultive l'ambiguïté. Mais je me demande si ce compromis n'a pas été obtenu sur le dos des citoyens européens : les hommes politiques y trouvent peut-être leur compte, mais qu'allons-nous y trouver ?

On ne trouve dans le texte rien de ce qui ferait l'intérêt de l'Europe aux yeux de ceux qui y vivent : ni l'Europe de l'ouverture, ni l'Europe de la concurrence, ni l'Europe des valeurs.

Dans ce projet européen, la libre circulation n'est toujours pas assurée : de nombreux produits échappent au principe d'un marché ouvert. La politique agricole commune régira les relations avec les pays d'Europe Centrale et de l'Est (les premiers concernés compte tenu de l'importance de leur paysannerie). Des quotas et des subventions permettront de calmer les plus vindicatifs. La « Charte sociale européenne » soumet le marché du travail et la protection sociale à la réglementation la plus démagogique, et finira par aligner tout le monde sur le « modèle rhénan » dont on mesure aujourd'hui tous les bienfaits. Enfin et surtout, l'Europe pourra « parler d'une seule voix », c'est-à-dire s'ériger en bastion contre le reste du monde, et en particulier soutenir la guerre économique avec les Etats-Unis.

Les citoyens pourraient aussi attendre de l'Europe qu'elle leur permette de s'affranchir du monopole et des abus de leurs Etats respectifs, ils pourraient jouer de la concurrence entre les différents producteurs de « services publics ». Cela est particulièrement vrai pour la fiscalité et la réglementation. Si les Français payent trop d'impôts ils pourraient aller trouver un paradis fiscal de leur choix ; on s'achemine au contraire vers une « harmonisation fiscale » tendant à retenir les taux les plus élevés et les assiettes les plus larges. Si les Français trouvent la réglementation sur les conditions de travail, l'environnement, la sécurité alimentaire, etc. totalement oppressive et injuste, ils pourraient imaginer bénéficier de législations plus souples, et bénéficier de la mutuelle reconnaissance des normes. Rien de cela : on aura plutôt un droit européen arbitraire. Une nouvelle couche d'impôts, une nouvelle couche de textes : la concurrence entre Etats est neutralisée.

Enfin, et c'est à mes yeux le plus grave, rien ne permet de faire référence et de donner vigueur aux valeurs civiques, morales et spirituelles qui devraient inspirer l'Europe. Les droits individuels ne sont vus qu'à travers le prisme déformant

Europe ». Si les hommes politiques réagissent de cette façon, c'est que le Président de la BCE, M. DUISENBERG, a évoqué le large consensus au sein du Conseil des gouverneurs, « conscient des risques à la baisse continuant à peser sur la croissance ».

Jean-Claude TRICHET, gouverneur de la Banque de France, a confirmé cette analyse dans le Monde et a même précisé que les entreprises disposent désormais d'un environnement financier exceptionnellement favorable pour investir massivement.

Un changement de cap de la politique monétaire

Nous voici donc à nouveau en plein keynésianisme : on croit dur comme fer que la baisse des taux d'intérêt est de nature à relancer l'économie, parce que l'argent moins cher incitera investisseurs et consommateurs à emprunter pour dépenser...

En réalité, ce changement de cap de la politique monétaire ne date pas de cette semaine, mais il a été pris au mois de mai au cours d'une réunion passée à peu près inaperçue. En effet, au départ, dans la logique qui était celle de l'ancienne Bundesbank, la mission principale et prioritaire de la BCE était de garantir la stabilité des prix. Pour cela, la BCE cherchait en premier lieu à maîtriser la croissance de la masse monétaire, dans une définition assez large que l'on appelle M3. Cet objectif modéré de croissance de la masse monétaire devait permettre sinon une stabilité des prix, du moins de maintenir en toute hypothèse l'inflation à un niveau inférieur à 2%. Si la cible était comprise entre 0 et 2%, l'idéal était un taux d'inflation zéro, la monnaie gardant ainsi un pouvoir d'achat constant.

Changement de décor au cours d'une réunion de la BCE au mois de mai. D'une part, la définition de la stabilité des prix est quelque peu modifiée. Les prix sont stables quand ils montent ! Il s'agit de maintenir l'inflation à un niveau « inférieur, mais proche » de ce seuil de 2%. Par peur absurde d'une hypothétique déflation, la BCE prend pour objectif une inflation de l'ordre de 2%. D'autre part, dans la politique suivie jusqu'en mai, la lutte contre l'inflation était l'objectif numéro un et passait par le contrôle strict de M3. Désormais les éléments d'ordre économique (croissance, moral des entrepreneurs, des consommateurs, salaires, etc.) passent au premier plan et deviennent la première série d'indicateurs, tandis que la cible de la stabilité des prix est reléguée au second plan, comme un objectif « à long terme »

La politique monétaire ne peut rien contre l'Eurosclérose

Le changement d'orientation est à la fois dangereux, infondé, et inopportun.

Il est dangereux et nous ramène aux bonnes années d'inflation qui ont ruiné les économies occidentales. Dès maintenant il a une conséquence visible : la masse monétaire M3 augmente plus vite qu'avant et elle vient de progresser, pour les douze derniers mois, de 8,7%. Alors que tout le monde prédit un risque de déflation, nous pouvons affirmer que si l'on continue durablement sur cette voie, c'est au contraire l'inflation que nous aurons.

Ensuite, il est infondé. La plupart des économistes ont abandonné depuis longtemps l'idée keynésienne suivant laquelle un faible taux d'intérêt permet de soutenir la croissance. Les faits l'ont aussi démentie ; la Banque centrale du Japon a un taux zéro, et l'économie du pays est en crise permanente. Mais l'idée plaît aux gouvernants : un peu d'inflation leur semble le meilleur moyen de résorber le chômage, et ils ne voient pas l'avantage d'une monnaie stable. Distribuer un pouvoir d'achat est toujours populaire, même si c'est en monnaie de singe de sorte que la hausse des prix reprend (et au-delà) ce qui a été généreusement offert.

Enfin, il est inopportun, surtout en Europe actuellement. Dans des économies sclérosées il y a mieux à faire que de doper artificiellement l'investissement et la consommation. Ces mesures de court terme ne modifient en rien les structures inadaptées, qui sont à l'origine de la stagnation et du chômage. Ce n'est pas d'un manque de demande dont souffrent nos économies, mais de rigidités de l'offre. Ce dont l'Europe a besoin, c'est de réformes structurelles concernant le marché du travail ou les prélèvements obligatoires. Agiter le spectre de la déflation pour légitimer une politique monétaire « active » n'a aucun sens. Dans des économies dynamiques et concurrentielles, la baisse des prix est la conséquence normale des gains de productivité, mis au service de la clientèle, et augmente le pouvoir d'achat : les périodes de plus grande croissance au XIX^e siècle se sont situées dans un climat de baisse des prix ! Que les Banques centrales se contentent de produire une bonne monnaie, c'est tout ce qu'on leur demande !

DEVELOPPEMENT DURABLE : LA POLICE VERTE

Nous venons de vivre une grande semaine, malheureusement passée un peu inaperçue en raison de la situation sociale, celle du développement durable. Puisque « la maison brûle », comme l'avait expliqué Jacques CHIRAC à Johannesburg, il ne fallait pas moins d'une semaine et d'un comité interministériel pour essayer d'éteindre le feu.

Il y a urgence, puisque la planète est en danger. En ce sens, le gouvernement ne fait que reprendre les vieilles peurs malthusiennes, remises à l'honneur dans les années 60 par la Club de Rome, sur le thème : puisque les choses ont été comme cela, elles vont continuer de la même façon jusqu'à l'explosion : les ressources naturelles s'épuisent, la pollution évolue de manière exponentielle, la température de la planète s'élève, le nombre d'espèces animales se réduit et il faudra bientôt l'équivalent de quatre terres si tout le monde se comporte comme les Américains (Tout cela a été dit au plus haut niveau...). Bref, l'homme est vu sans imagination, sans capacité de réaction, et il est sûr que si rien ne change, tout explose. Ces thèses sont vieilles comme le monde et elles ne font qu'oublier l'homme et sa capacité d'adaptation.

Heureusement, un bon génie veille, l'Etat, d'où les mesures proposées. Le secrétaire d'Etat au développement durable, Tokia SAÏFI, que certains avaient cru libérale, en explique le sens profond dans le Figaro : « Depuis Rio, on a passé dix ans à parler des grands principes : cette réflexion était sans doute nécessaire, mais pendant ce temps, par exemple, le phénomène de l'effet de serre s'amplifiait. Il est temps de sortir du catalogue des bonnes intentions et de passer à l'acte. Les Français sont inquiets pour leur santé, leur environnement, la sécurité sanitaire. L'Etat doit leur apporter des réponses concrètes ». « A partir d'aujourd'hui, le développement durable est définitivement intégré dans la prise de décision des politiques publiques et le fonctionnement des administrations. Un haut fonctionnaire responsable du développement durable veillera, dans chaque ministère, à l'application de la feuille de route gouvernementale ».

Car la solution, on l'aura compris, est simple et claire : c'est l'Etat qui règle les problèmes d'environnement. On a enfin tourné la page des libéraux qui voulaient croire que le marché (par exemple des bons à polluer) pouvait régler la question des atteintes à l'environnement. Désormais on a enfin trouvé la solution : mieux que le marché, l'Etat. Il sera d'ailleurs lui-même « exemplaire » : les administrations vont acquérir des véhicules propres (20%), des véhicules électriques (5%), et réduire leur consommation d'eau et même recycler 60% de leurs papiers blancs... Et les administrations qui dépenseront beaucoup d'argent en faisant tout cela recevront un coup de pouce supplémentaire.

Mais la mesure que tout le monde attendait, c'est un « office central de recherche et de lutte contre les infractions liées à l'environnement et à la santé publique ». En clair une police verte sur le modèle de l'office central de répression du grand banditisme... Pas moins ! On va ainsi créer de nombreux emplois de gendarmes, de médecins, de biologistes pour cette police verte. Même le parquet de Marseille devra se spécialiser sur les pollutions marines en Méditerranée.

Mais il faut aussi penser aux jeunes. L'éducation à l'environnement est introduite et obligatoire dans les programmes : 30 heures dans le primaire, 20 au collège, 10 au lycée. Il s'agit d'introduire le développement durable dans l'histoire, la géographie, les sciences de la vie et de la terre, etc. Cela permettra sûrement d'expliquer aux jeunes, grâce à leurs professeurs très versés dans ce domaine, que la dégradation de l'environnement vient du méchant marché et la solution de l'Etat bienveillant.

Les autres mesures sont du même tabac, à propos des risques sanitaires et environnementaux (un plan national sera adopté...), des transports (on va revoir - en mieux- la fiscalité actuelle en faveur de l'environnement et adopter de nouvelles mesures fiscales - cela s'impose), de l'agriculture (on va relancer l'agriculture biologique, l'agriculture manquant sûrement de subventions), etc.

Bref, on nage en pleine folie verte, « peste verte » comme l'écrivait Gérard BRAMOUSSE, et ceci au plus haut niveau gouvernemental. On reste muet devant ce que Jacques GARELLO appelait dans un éditorial « l'imbécillité durable ».

SOS RACISME FINANCE PAR LES FONDS SECRETS

Comme vient de le confirmer la nomination de Malek BOUTIH au bureau national du PS, SOS racisme joue un rôle important comme antichambre et vivier du parti socialiste.

Cela valait bien une aide du gouvernement de Lionel JOSPIN. L'association n'aurait pas survécu à l'année 2001 si le Premier Ministre n'avait pas puisé dans les fonds secrets de Matignon pour apporter 1,5 millions de francs (sur un budget de 7 millions).

C'est la Cour des Comptes qui, dans un rapport très sévère, épingle cette honorable pratique, elle évoque de « graves insuffisances de gestion de l'évère, il

Certes le calcul n'est pas d'une rigueur scientifique absolue, puisqu'il compare un élément du passif social de l'Etat (donc un stock) à la valeur du produit national –donc un flux annuel. Mais il donne une idée des sommes en jeu et cela pour les seules retraites publiques. Cela montre que si l'on avait opté pour un système différent, par capitalisation, on verrait toutes ces sommes arriver sur les marchés financiers et donner un coup de fouet à l'économie et en particulier aux investissements productifs. Mais on préfère s'accrocher à la répartition, qui, d'ailleurs, pour les fonctionnaires, n'est qu'une fiction, puisque ce sont les impôts qui en fait paient les retraites publiques.

ASSURANCE-MALADIE : LE PRIVE PRET POUR LA RELEVÉ

Enfin quelque chose bouge dans le domaine de l'assurance-maladie et il n'y a pas que les médecins spécialistes qui aient fait quelques pas vers la liberté. Cette fois-ci, ce sont les assureurs qui se sont manifestés, dans le cadre de la concertation qu'a lancée Jean-François MATTEI sur les problèmes de l'assurance-maladie.

C'est à l'occasion d'une conférence de presse que la FFSA (Fédération Française des Sociétés d'Assurance) a choisi de dévoiler ses intentions dans ce domaine. « Les assureurs ont quelque chose à dire » selon Gérard de la MARTINIÈRE, leur nouveau Président. Pour l'instant, leur part dans les remboursements des dépenses de santé est faible, puisqu'elle représente 3%, contre 2% pour les institutions de prévoyance, 8% pour les mutuelles et 76% pour les régimes publics obligatoires.

Les assureurs se déclarent prêts à gérer une partie des prestations, et cela non pas en termes complémentaires, mais ce qui est beaucoup plus intéressant, à partir du premier euro. Il s'agirait pour l'instant de domaines ciblés comme l'optique, le dentaire ou certaines prothèses auditives. Et il est vrai que dans ces domaines l'assuré public prend mieux conscience qu'ailleurs du fait que l'assurance-maladie actuelle coûte de plus en plus cher et rembourse de moins en moins. Cela frise le scandale en matière de lunettes en particulier, où la sécu rembourse quelques euros, rien de plus.

Les assureurs proposent donc leurs services et sont disposés à leur tour à faire jouer la concurrence entre les prestataires de services, tels que les opticiens par exemple, pour obtenir les prix les plus bas. Mais d'autres techniques sont possibles, telles que celle des réseaux de soins, les assureurs passant des conventions avec des professionnels de santé, négociant avec eux les prix des prestations. Dans ce domaine, si on laisse faire le marché, les innovations se succèderont et nous vaudront de nouveaux mécanismes plus économiques, respectant la qualité des prestations.

Mais les assureurs vont un peu plus loin. Ils souhaitent que les régimes obligatoires se recentrent sur le cœur de leur métier, c'est à dire les maladies graves, le reste étant peu à peu ouvert à la concurrence. Les assureurs ne veulent plus être de simples payeurs aveugles obligés de suivre les régimes obligatoires, mais veulent devenir de vrais acteurs dans le domaine de l'assurance-maladie. Le médicament et les honoraires de praticiens pourraient fort bien être peu à peu concernés.

Cela implique évidemment une révolution : la fin du monopole de l'assurance-maladie. Certes, on pourrait rêver d'aller plus loin et d'ouvrir tous les secteurs à la concurrence, ce qui est souhaitable à terme. Mais la technique des assureurs est progressive et mise sur une dynamique, les assurés faisant vite la différence entre les taux de remboursements des assurances et ceux de la sécu. Mais cela implique de mettre fin aux cotisations obligatoires d'assurance –maladie, pour que chacun puisse choisir l'assurance de son choix, comme cela existe par exemple pour l'assurance automobile : il y a une obligation d'assurance, mais on est libre de choisir son assureur.

Les réactions n'ont pas tardé. La gauche proteste au nom de la solidarité nationale, les syndicats réaffirment qu'il ne saurait y avoir de marché de la santé, soumis à la loi du profit, et les mutuelles dénoncent une approche égoïste et intéressée, elles qui sont seulement intéressées à conserver leur pouvoir actuel. Mais, comme le soulignent les Echos, ce qui est déprimant, c'est que « les propositions des assureurs n'ont reç Inomreç

LA REFORME DE L'EDUCATION

Le colloque organisé par l'ALEPS le 6 mai dernier dressait le bilan des réformes un an après l'entrée en fonction des gouvernants actuels. Les réformes de l'Etat et de l'emploi sont apparues d'une grande timidité, et pas toujours bien inspirées. A-t-on plus d'espoir concernant la réforme de l'éducation ? Question d'autant plus importante que l'on voit aujourd'hui la place tenue par les enseignants dans la vie publique.

Jean Yves NAUDET : REDONNER LA PAROLE AUX FAMILLES

Ce qui caractérise le système éducatif français actuel, c'est qu'il exclut les choix, donc la responsabilité des familles. Tous le drame de l'Education Nationale est qu'elle est nationale, c'est un monopole exercé par des fonctionnaires syndiqués. L'élément de concurrence constitué par les établissements privés crée un espace de liberté, mais le choix entre public et privé n'est pas vraiment libre, et les contraintes qui pèsent sur le privé, réduit au rôle de sous-traitant du public, sont considérables. Quant à la concurrence à l'intérieur du secteur public, elle n'existe pas: la carte scolaire oblige les familles à fréquenter des établissements dont ils ne veulent pas et souvent mal adaptés aux enfants accueillis. C'est surtout l'aspect monolithique de l'Education Nationale qu'il faudrait rompre, mais le mammouth syndicalisé démontre sa vigueur: quand Luc FERRY veut supprimer des postes –ce qui est normal compte tenu de la baisse du nombre d'élèves– il est amené à les rétablir sous une autre forme.

On attend donc en vain la grande réforme de l'enseignement, qui consisterait à ouvrir les établissements à la concurrence (en donnant aux familles qui ne les ont pas les moyens financiers de choisir grâce à des chèques-éducation), à supprimer la carte scolaire et le collège unique, et à réviser le statut de la fonction publique, voire à le supprimer. Pour l'instant on est dans la lignée de Jack LANG, avec des initiatives du genre de la «Journée des Jeunes», organisée avec toutes les associations qui prônent licence morale et révolution mondiale.

Le même conservatisme domine la «politique familiale» que l'on continue à assimiler à une politique sociale. Une vraie réforme libérale consisterait à rendre aux familles, cellules de base de la société, toutes leurs libertés, et pas seulement dans le domaine de l'enseignement. La liberté patrimoniale est aujourd'hui ignorée, les familles ne peuvent épargner et capitaliser pour leurs enfants, les droits de succession empêchent la solidarité intergénérationnelle, tandis que la solidarité forcée et publique prive de ses moyens la solidarité volontaire et privée dans le cadre familial. Quant aux aides sociales elles-mêmes c'est un maquis impénétrable, qu'il vaudrait mieux fondre dans un système unique d'impôt négatif. La responsabilité des familles devrait également réapparaître, notamment dans la lutte contre la violence et la délinquance. Remettre la famille à l'honneur c'est aussi redonner aux familles le sens de l'honneur.

Jean Yves NAUDET est Professeur à l'Université d'Aix Marseille III et dirige le Centre d'Ethique Economique

Christian VANNESTE : LUC FERRY ROMPT AVEC LA TRADITION

La mode est à la critique de Luc FERRY. Il trouverait grâce aux yeux des libéraux s'il avait adopté une méthode autre que la sienne: faire évoluer l'Education Nationale de façon progressive, sans chercher à croiser le fer avec les syndicats, comme Claude ALLEGRE la fait, et sans succès. Si l'on veut bien considérer ce que Luc FERRY a dit et écrit, on ne manque pas d'être frappé par sa volonté de rupture dans un grand nombre de domaines:

- il veut restaurer l'autorité, et tourner la page de la démagogie et du jeunisme,
- il veut démonter le mammouth par pièces et non l'abattre d'un seul coup: c'est le sens de la «décentralisation» du personnel technique,
- il est partisan de la concurrence avec l'école privée, dont il veut assurer le maintien, et il s'écarte des discours habituels sur la laïcité,
- il est conscient de l'échec du système du collège unique, il veut développer la formation professionnelle et créer «l'école pour tous», adaptée à chaque enfant,

- il veut revoir l'articulation entre le bac (25 bacs généraux actuellement !) et l'enseignement supérieur, et développer des diplômes de techniciens supérieurs.

Pour toutes ces raisons, Luc FERRY mérite d'être soutenu dans la voie de la réforme.

Christian VANNESTE, député du Nord, est Professeur de Philosophie

Philippe NEMO : LA REVOLUTION PEDAGOGIQUE EST A L'ŒUVRE

Il n'y a pas davantage de volonté de réforme de ce gouvernement que chez les précédents. Le plan de contrôle de l'éducation par la pensée marxiste est à l'œuvre depuis 1945, et le projet des communistes Langevin-Wallon s'est développé par phases successives sans discontinuité. Le seul changement intervenu concerne la pédagogie. Au départ il s'agissait d'aligner tous les enfants sur le haut, pour que tous puissent bénéficier des lumières de la science. Mais sous la pression des syndicats, et après 68 on a préféré » l'alignement par le bas. La « pédagogie inductive » a été une vraie révolution, et a conduit l'enseignement au niveau zéro. L'école est devenu une garderie, un parking pour futurs chômeurs, un haut lieu de l'ignorance et de la violence. C'est donc une explosion du système qu'il faut envisager, sans quoi c'est la société française elle-même qui explosera.

Philippe NEMO est professeur de philosophie à l'ESC Paris

DIXIEME COLLOQUE D'ETHIQUE ECONOMIQUE

Le dixième colloque d'éthique économique, qu'organisent comme chaque année à Aix le Professeur Jean-Yves NAUDET et le centre de recherches en éthique économique de l'Université d'Aix-Marseille III, aura cette année pour thème « Ethique et société d'aujourd'hui ».